



La plupart des candidats à la présidentielle veulent supprimer le RSI et rattacher ses adhérents à la sécurité sociale des salariés

Réforme du RSI : pourquoi les candidats font fausse route

Pommade

C'est l'un des thèmes de campagne préférés des candidats à l'élection présidentielle : la suppression du RSI, le régime social des indépendants. Défaillant, ce régime est très contesté. **La plupart des candidats veulent le supprimer, pour affiler ses adhérents à la Sécu des salariés. Pas une bonne idée, dit-on chez les spécialistes.** Cela entraînerait une hausse des charges sociales de près de 30 % pour les indépendants ! En tout état de cause, une réforme s'impose.

Mireille Weinberg

UN SUJET FÉDÉRATEUR ! Aucun candidat à l'élection présidentielle n'oublie son couplet sur le RSI, le régime social des indépendants. Benoît Hamon et Emmanuel Macron veulent le supprimer, le premier pour fondre les indépendants dans un régime universel, le second pour les rattacher au régime général de la Sécu, dans une branche qui leur serait propre. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, eux, veulent laisser le choix aux travailleurs indépendants de s'affilier au RSI ou au régime général des salariés. Seul François Fillon souhaite le réformer. Sécurité sociale des artisans, commerçants et des professions libérales, le RSI couvre 6,6 millions d'assurés, qu'il protège contre l'ensemble des risques sociaux : maladie, arrêt de travail, invalidité, décès, retraite de base, retraite complémentaire et prestations familiales.

Le RSI est né d'une volonté politique de rassembler toute la protection sociale des indépendants, jusque-là hébergée dans trois caisses déferentes, dans une seule et unique structure.

« Cette fusion a été littéralement bâclée. Notamment le partage des rôles entre le RSI et l'Urssaf. Cela ne pouvait pas fonctionner », soupire Gilles Johanet, procureur général près de la Cour des comptes, et par deux fois directeur de l'Assurance-maladie (CNAM).

Résultat ? Les anecdotes fourmillent, qui ont parfois conduit à de vrais drames humains et économiques. Pour que la Cour des comptes qualifie le RSI de « catastrophe industrielle », il fallait que les faits soient sérieux. En février encore, un artisan coiffeur de Champagne-Ardenne recevait son avis d'échéance pour un montant de... 1,4 million d'euros ! En décembre, le RSI voulait, à l'inverse, rembourser plus de 2 milliards d'euros de trop-perçu à un autre affilié. D'après les spécialistes et après de nombreuses mises en garde de la Cour des comptes, les choses commencent pourtant à s'améliorer. « Ne mettez pas à nouveau en risque la gestion RSI-Urssaf du recouvrement des cotisations. Nous plaçons pour l'avènement d'un système dédié au sein de l'informatique des Urssaf », demandent aux candidats Stéphane Seiller, le directeur général et les partenaires sociaux du RSI.

Hausse de charges de 30%. Reste que la solution avancée par la plupart des candidats et visant à orienter les indépendants, obligatoirement ou sur option, vers la Sécurité sociale des salariés, aurait des effets pervers, strictement inverses à ceux recherchés. « Cela alourdirait automatiquement les charges sociales des personnes concernées de près de 30% », explique Bruno Chrétien, président du think tank Institut de la protection sociale. « Les artisans-commerçants acquittent actuellement 47% de charges sociales en moyenne. S'ils étaient affiliés à la Sécu, la note passerait, pour des prestations absolument iden-



tiques, à 72% ou 73%. Cela en raison de l'assiette de recouvrement : le salaire brut à la Sécu, mais le résultat net effectif pour le RSI, ce qui fait une énorme différence », explique Stéphane Seiller. Seul François Fillon propose de conserver l'actuel RSI, mais en le réformant et en en faisant « une véritable caisse de protection des indépendants », selon son discours de Pertuis.

Pour le Front national, le RSI est un thème de campagne récurrent, identifié depuis plusieurs années. Le parti a même participé à la dernière manifestation parisienne contre le régime. Marine Le Pen, qui ne manque jamais une occasion de proposer des solutions alléchantes à l'atten-

Pour éviter les problèmes de trésorerie, François Fillon et Marine Le Pen appellent de leurs vœux « l'auto-liquidation » des cotisations

tion des artisans-commerçants, cite toujours le RSI. « Si je suis élue, je déciderai immédiatement après mon élection une amnistie générale des arriérés du RSI. Quand l'Etat commet une erreur aussi grave que le RSI et son fonctionnement, avec son cortège d'erreurs comptables, il doit assumer ses responsabilités », a-t-elle promis, le 25 février, dans son discours à Pierrelatte. Quels arriérés ? « Nous ne savons pas vraiment de quoi elle parle. Suffira-t-il d'être en retard dans le paiement de ses cotisations, pour être exonéré ? », s'interroge un spécialiste.

François Fillon et Marine Le Pen ont aussi expliqué que, pour éviter les problèmes de trésorerie, ils appelaient de leurs vœux « l'auto-liquidation » des cotisations. L'objectif étant de payer les charges à la source et pas avec le décalage actuel du régime. « L'auto-liquidation est une bonne idée. Sous réserve que les pouvoirs publics acceptent de modifier la loi, nous devrions pouvoir proposer un système de déclaration et de paiement en ligne fondé sur le principe de l'auto-liquidation au 1^{er} janvier 2019 », dit Stéphane Seiller. « Il ne faut pas tirer sur l'ambulance, elle roule encore », dit Bruno Chrétien. Même si, à ses yeux, la marque « RSI » est gravement écornée. Outre la résolution des derniers problèmes techniques, un changement de nom semble devoir

s imposer ! A minima

@mi weinberg



SIPA PRESS

Stand du RSI et de l'Urssaf lors du Salon des entrepreneurs, à Paris.